

Poêle à bois

IWAKI SUR

SOCLE &

COTES VITRES

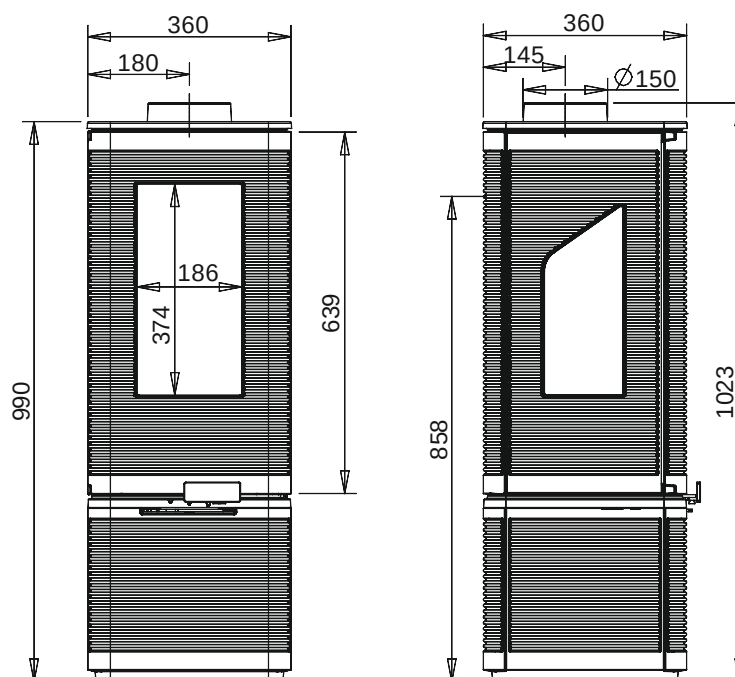
Référence 6106 24

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil

Caractéristiques et performances en fonctionnement intermittent suivant EN 13240 :

Puissance nominale	7 kW
Rendement	78 %
Taux de CO%	0.07 %
Classement Flamme verte	★★★★★★
Concentration de poussières rejetées à 13% d'O ₂	30 mg/Nm ³
T° fumées	318 °C
Combustible recommandé	Bois / bûches de 25 cm <i>longueur maximale possible (horizontalement) : 34 cm</i>
Débit massique des fumées	6.6 g/s
Protection du sol L'appareil ne doit pas être posé directement sur un sol en matériaux combustible ou se dégradant sous l'effet de la chaleur. Si le cas se présente, placer l'appareil sur une sole carrelée ou une plaque métallique réfléchissante d'un mètre² (1m x1m) centré sous l'appareil pour protéger le sol contre le risque de températures élevées. Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux combustibles adjacents : Arrière 40 cm, latéral 150 cm Si les parois avoisinantes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 15 cm.	
Combustion prolongée	8 heures



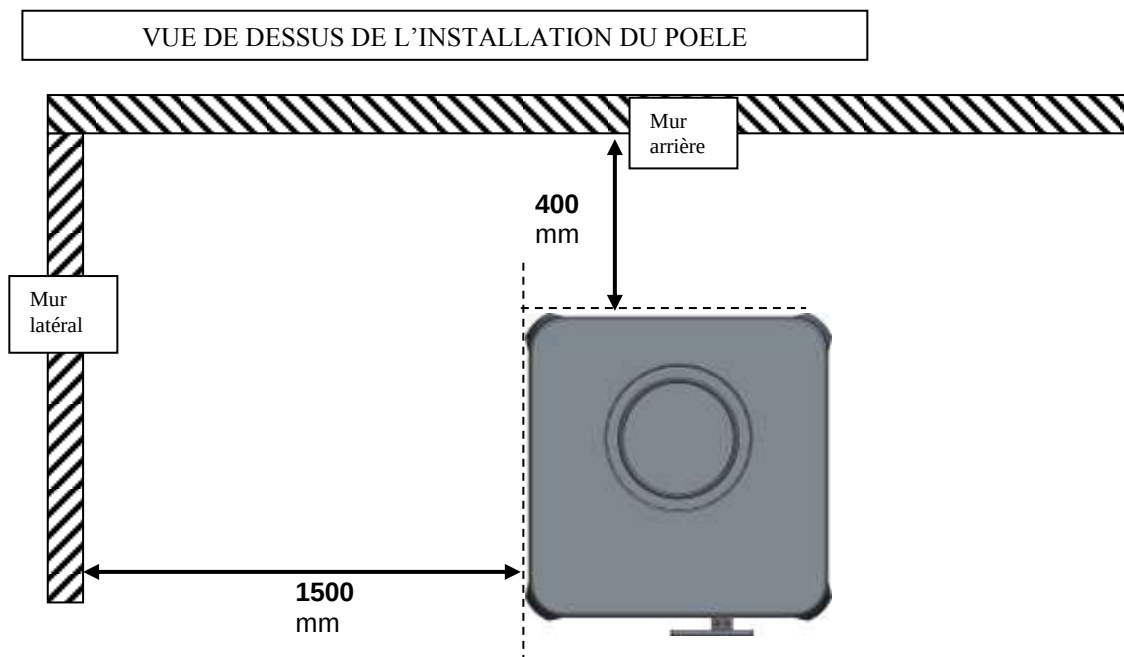
Caractéristiques de construction :

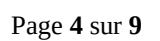
Masse de l'appareil	140 kg		
Chambre de combustion	Avec système de post combustion		
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus ou à l'arrière de l'appareil	Diamètre : 150 mm		
Encombrement	h 990 mm	lg 360 mm	prof 360 mm
Dimensions de la porte	h 639 mm		lg 360 mm
Vision du feu	h 374 mm		lg 186 mm
Plaque signalétique	Gravé sur le dessous du cendrier		

INSTRUCTION POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREIL.

Pour limiter l'échauffement des parois voisines du poêle à 65K (K = degrés Celsius au dessus de la température ambiante), il est nécessaire de respecter les distances minimales indiquées sur le schéma ci-dessous.

Si les parois avoisinantes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 150 mm.





REP.	DESIGNATIONS	REFERENCES	QTE
1	JOINT THERMOCORDE PLAT 7x3 Lg 1.3 m VITRE PORTE	AI010080	1
2	JOINT THERMOCORDE Ø8 Lg 0.6 m BUSE/TAMPON	AI303008	2
2b	JOINT THERMOCORDE Ø8 Lg 1.0 m VITRE COTE	AI303008	2
3	JOINT THERMOCORDE Ø12 Lg 1.8 m PORTE/FACADE	AI303012	1
4	MASTIC REFRACTAIRE	AI501001	1
5	TRINGLE DE FERMETURE	AS610234	1
6	ENTRETOISE FERMETURE	AS610235	1
7	VIS LOQUET COSSU	AS618100	1
8	CLAMS	AS700180	10
9	FACADE PIED	F612340B	1
10	RESSORT REGISTRE PRIMAIRE FLAMEO/PHAROS	AS750125	1
11	POIGNEE	AS900109	1
12	CENDRIER	AT610440	1
13	EQUERRE DE FERMETURE	AT610441	1
14	REGISTRE AIR VITRAGE	AT610442	1
15	TOLE REGISTRE	AT610457	1
16	CALE REGLAGE	AT610444	2
17	RONDELLE M Ø6	AV4100060	4
18	RONDELLE L Ø8	AV4110080	10
19	RONDELLE A DENTS M8	AV4151080	4
20	CALE OBLIQUE Ø8 A 8%	AV4240080	4
21	GOUPILLE CANNELEE Ø6x30	AV6306300	2
22	ECROU BORGNE M6	AV7140060	4
23	ECROU A EMBASE M6	AV7220060	11
24	ECROU A EMBASE M8	AV7220080	4
25	TIRANT M6x322	AS610128	2
26	VIS TETE HEXAGONALE M6x25	AV8406250	4
27	RONDELLE LL Ø6	AV4110060	4
28	VIS FHC M6x20	AV8636200	2
29	VIS FHC M6x35	AV8636350	3
30	VIS M4x6	AV8644067	10
31	VIS TETE FRAISEE POZY M6x16	AV8656160	4
32	VIS CHC M6x10	AV8666100	2
33	VIS BHC M5x8	AV8685080	4
34	VIS TBEHC M6x30	AV8696300	8
35	GOUJON CHC M8x40	AV8708400	4
36	VITRAGE PORTE	AX601064	1
36a	VITRAGE COTE DROIT	AX561065	1
36b	VITRAGE COTE GAUCHE	AX561064	1
37	BUSE	F610271B	1
38	TAMPON SUPERIEUR	F610443B	1
39	GUIDE D'AIR	F612165B	1
40	CHENET	F612166B	1
41	COTE DROIT	F612345U	1
42	COTE GAUCHE	F612346U	1
43	DEFLECTEUR	F612169B	1
44	DESSUS	F612170B	1
45	FACADE	F612171B	1
46	FOND	F612172B	1
47a	½ GRILLE GAUCHE	F612163B	1
47b	½ GRILLE DROITE	F612164B	1
48	DESSOUS PIED	F612344U	1
49	PORTE	F612175B	1
50	SOCLE	F612343U	1
51	TAMPON ARRIERE	F612177B	1
52	TAQUE	F612178B	1
53	COTE PIED	F612342B	2
54	FOND PIED	F612341B	1

TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR POÊLES A BOIS » fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme), 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décentrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaleur. Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

Première mise en service.

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

Allumage :

Placer sur la grille du papier froissé (ou 1 à 2 morceaux d'allume feu) et environs 3 kg de petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer la charge d'allumage, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque le bois est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil et commencer à réduire l'arrivée d'air en s'assurant :

- Que la réduction d'air n'éteigne pas les flammes. Si c'est le cas rouvrir en peu plus longtemps l'arrivée d'air.
- Que l'embrasement de la charge ne devienne pas trop intense (avec des flammes atteignant majoritairement le haut de la chambre de combustion). Si c'est le cas réduire l'arrivée d'air.

Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance.

Fonctionnement à « Puissance nominale » et « combustion prolongée » :

Le fonctionnement à « Puissance nominale » nécessite un rechargement toutes les 30 à 45 minutes avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement en « combustion prolongée » quand une puissance réduite et une autonomie importante sont recherchées.

▪ Puissance nominale :

Elle est obtenue :

- avec une charge de bois de 1.5 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur (= une bûche fendue)
- avec un tirage de 12Pa
- charge renouvelée toutes les 30 à 45 minutes sur un lit de braises d'environ 3 cm
- en mettant le réglage d'allure en position « Puissance nominale ».

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution , **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer** , puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

▪ Combustion prolongée

Elle est obtenue :

- En triplant la charge de bois à la Puissance nominale, constituée de 1 à 2 bûches de bois dur non fendue de grand diamètre.
- avec un tirage de 6 Pa.
- en mettant le « réglage d'allure » en position « Combustion prolongée », après avoir assuré et maintenu l'allumage de la charge.
- en laissant se poursuivre la combustion jusqu'à obtention d'un lit de braise réduit, destiné à assurer l'allumage d'une charge de reprise.

Ce mode de fonctionnement permet à la fois d'obtenir une puissance réduite et une autonomie de 8 heures sans rechargement.

Quel que soit le mode de fonctionnement désiré (Puissance nominale ou Combustion Prolongée), s'assurer que chaque charge de bois s'allume dès son introduction dans l'appareil et que l'inflammation se maintient. Dans le cas contraire, rouvrir quelques instants le « registre de réglage d'allure » en position « allumage » jusqu'à obtenir un embrasement satisfaisant du bois :

Dans la phase de combustion de la fraction volatile du bois, il faut absolument éviter le fonctionnement sans embrasement sous peine d'encrasser fortement l'appareil et le conduit de fumée et de larguer dans l'atmosphère des effluents nocifs pour l'environnement et la santé.

Post combustion activée =
BON
Appareil « chaud et propre »

Combustion sans flammes =
MAUVAIS
Appareil « froid et sale »

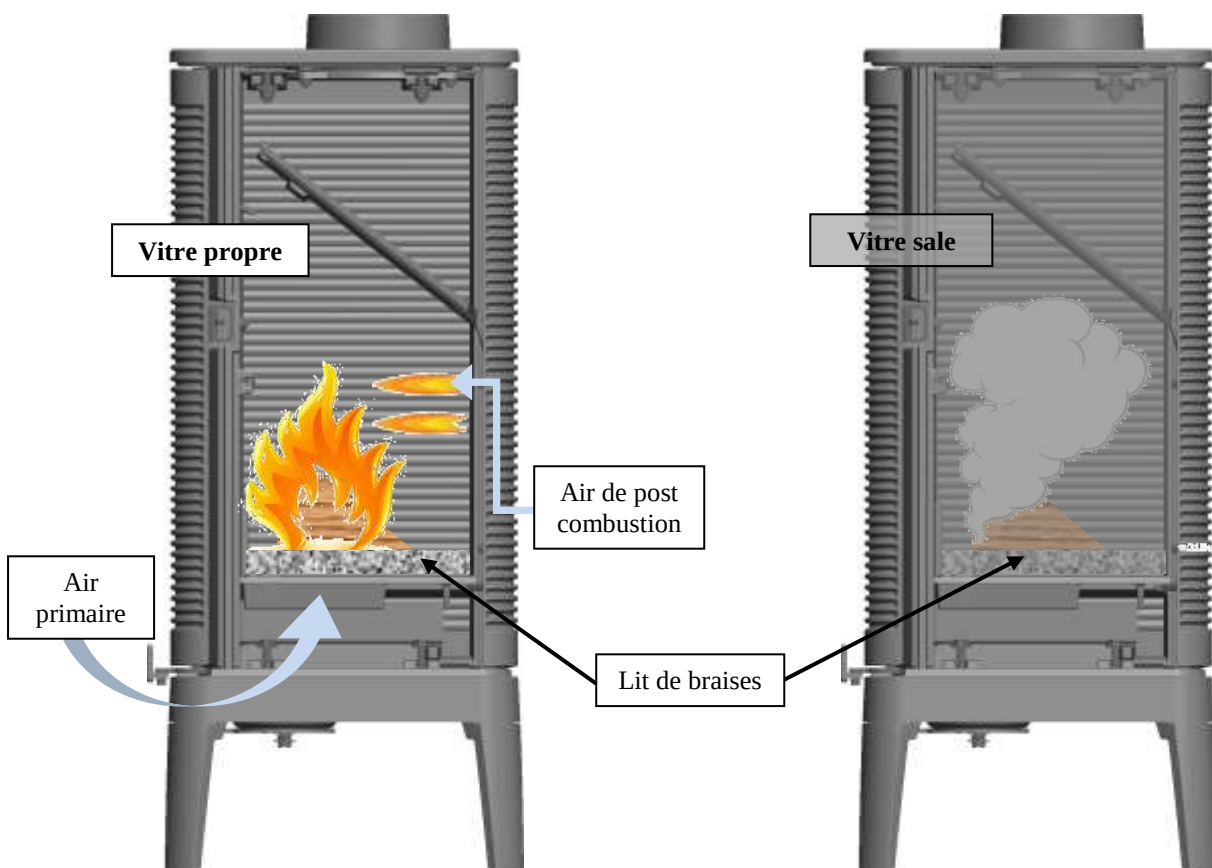
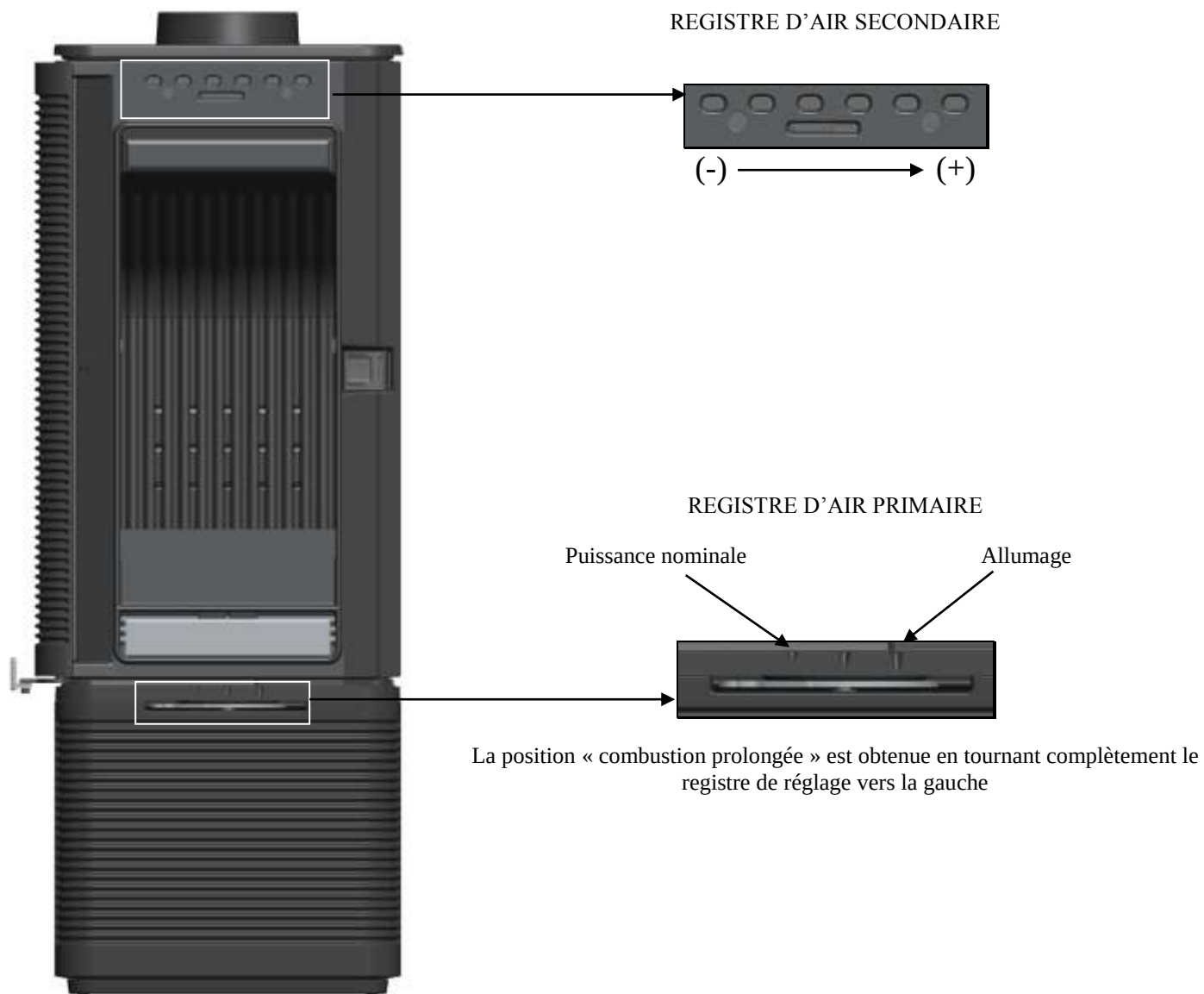


Schéma de principe

Organes de réglages :

Utiliser systématiquement le gant anti-chaaleur fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « Puissance nominale » et « Combustion prolongée » (voir schémas page 7)
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position « Puissance nominale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Registre d'air secondaire** : Ce registre doit rester ouvert pour obtenir un fonctionnement performant et une combustion propre. L'action de fermeture de ce registre n'est justifiée que si le tirage est plus élevé que ce qui est recommandé (voir ci avant). Il ne doit jamais être totalement refermé. Une fois cette adaptation effectuée, ne plus agir sur ce registre d'air secondaire, et utiliser exclusivement le registre de réglage d'allure pour faire varier la puissance de l'appareil.

POSITIONS DU REGISTRE DE REGLAGE D'ALLURE

REGLAGE DE FERMETURE

- Pour durcir la fermeture de la porte :
Enlever une ou plusieurs cale(s) de réglage.
- Pour adoucir la fermeture de la porte :
Ajouter une ou plusieurs cale(s) de réglage.

Cales de réglage

